

## Annexe IV

### Tableaux de correspondance entre épreuves des anciens et du nouveau diplôme

Ces tableaux n'ont de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre les anciens diplômes et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas, il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Baccalauréat professionnel spécialité : « Aéronautique » Option mécanicien, systèmes-avionique  Défini par l'arrêté du 31 juillet 1996 modifié Dernière session 2015		Baccalauréat professionnel spécialité : « Aéronautique » Option : avionique  Créé par le présent arrêté Première session 2016	
Épreuves ou sous-épreuves	Unités	Épreuves ou sous-épreuves	Unités
Sous-épreuve E1A : Mathématiques	U11	Sous-épreuve E11 : Mathématique	U11
Sous-épreuve E1B : Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12
Sous-épreuve E2A : Étude d'un système d'aéronef(1)	U21	Épreuve E2 : Exploitation de la documentation technique(1)	U2
Sous-épreuve E2B : Construction et maintenance d'un aéronef(1)	U22		
Sous-épreuve E3A : Évaluation de la période de formation en milieu professionnel	U31	Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	U31
Sous-épreuve E3B : Diagnostic et essais	U32	Sous-épreuve E33 : Essais et réglages	U33
Sous-épreuve E3C : Dépose et repose	U33	Sous-épreuve E32 : Montage - démontage	U32
Sous-épreuve E3D : Construction-modification-réparation	U34	Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	U34
Sous-épreuve E3E : Économie - gestion	U35	Sous-épreuve E35 : Économie-gestion	U35
Sous-épreuve E3F : Prévention – santé - environnement	U36	Sous-épreuve E36 : Prévention - santé-environnement	U36
Épreuve E4 - Épreuve d'anglais	U4	Épreuve E4 : Épreuve de langue vivante	U4
Sous-épreuve E51 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52
E6 - Épreuve d'éducation artistique - Arts appliqués	U6	E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7
Épreuve facultative : Langue vivante	UF1	Épreuve facultative : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)	UF1

(1) L'unité U2 du baccalauréat professionnel - spécialité aéronautique - option avionique est réputée acquise si la note obtenue à chacune des deux unités U21 et U22 du baccalauréat professionnel - spécialité : aéronautique - option mécanicien, systèmes-avionique est égale ou supérieure à 10/20. Dans ce cas la nouvelle note correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues à U21 et U22.

<b>Baccalauréat professionnel spécialité : « Aéronautique »</b> Option mécanicien, systèmes - cellule  Défini par l'arrêté du 31 juillet 1996 modifié Dernière session 2015		<b>Baccalauréat professionnel spécialité : « Aéronautique »</b> Option : systèmes  Créé par le présent arrêté Première session 2016	
Épreuves ou sous-épreuves	Unités	Épreuves ou sous-épreuves	Unités
Sous-épreuve E1A : Mathématiques	U11	Sous-épreuve E11 : Mathématique	U11
Sous-épreuve E1B : Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12
Sous-épreuve E2A : Étude d'un système d'aéronef <sup>1</sup>	U21	Épreuve E2 : Exploitation de la documentation technique(1)	U2
Sous-épreuve E2B : Construction et maintenance d'un aéronef(1)	U22		
Sous-épreuve E3A : Évaluation de la période de formation en milieu professionnel	U31	Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	U31
Sous-épreuve E3B : Diagnostic et essais	U32	Sous-épreuve E33 : Essais, réglages et mise en œuvre de l'aéronef	U33
Sous-épreuve E3C : Dépose et repose	U33	Sous-épreuve E32 : Montage - démontage	U32
Sous-épreuve E3D : Construction-modification-réparation	U34	Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	U34
Sous-épreuve E3E : Économie - Gestion	U35	Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	U35
Sous-épreuve E3F : Prévention – santé - environnement	U36	Sous-épreuve E36 : Prévention – santé - environnement	U36
Épreuve E4 - Épreuve d'anglais	U4	Épreuve E4 : Épreuve de langue vivante	U4
Sous-épreuve E51 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52
E6 - Épreuve d'éducation artistique - Arts appliqués	U6	E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7
Épreuve facultative : Langue vivante	UF1	Épreuve facultative : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)	UF1

L'unité U2 du baccalauréat professionnel - spécialité aéronautique - option systèmes est réputée acquise si la note obtenue à chacune des deux unités U21 et U22 du baccalauréat professionnel - spécialité : aéronautique - option mécanicien, systèmes - cellule est égale ou supérieure à 10/20. Dans ce cas la nouvelle note correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues à U21 et U22.

<b>Baccalauréat professionnel spécialité : « Technicien aérostructure »</b>  Défini par l'arrêté du 19 juillet 2006 modifié Dernière session 2015		<b>Baccalauréat professionnel spécialité : « Aéronautique »</b> Option : structure Créé par le présent arrêté Première session 2016	
Épreuves ou sous-épreuves	Unités	Épreuves ou sous-épreuves	Unités
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12
<b>E2 : Épreuve de technologie</b> Analyse et communication techniques	U2	<b>Épreuve E2</b> : Exploitation de la documentation technique	U2
Sous-épreuve E31 : Inspection, expertise d'une structure d'aéronef	U31	Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	U31
Sous-épreuve E34 : Assemblage et montage d'une structure d'aéronef	U34	Sous-épreuve E32 : Montage-démontage	U32
Sous-épreuve E33 : Configuration à blanc d'une structure d'aéronef	U33	Sous-épreuve E33 : Essais et réglages	U33
Sous-épreuve E32 : Préparation des éléments et de la structure d'aéronef à réparer ou à modifier	U32	Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	U34
Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	U35	Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	U35
Sous-épreuve E36 : Prévention-santé-environnement	U36	Sous-épreuve E36 : Prévention-santé-environnement	U36
<b>Épreuve E4 - Épreuve d'anglais</b>	U4	<b>Épreuve E4</b> : Épreuve de langue vivante	U4
Sous-épreuve E51 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52
<b>E6 - Épreuve d'arts appliqués et culture artistique</b>	U6	<b>E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	U6
<b>E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7	<b>E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7
<b>Épreuve facultative</b> : Langue vivante	UF 1	<b>Épreuve facultative</b> : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)	UF1